

Résumé des coprésidents
Réunion du Sous-comité du Programme pilote de résilience climatique (PPCR)
Washington
12-13 décembre 2017

Coprésidents

M. Zafar Mahmudov (Tadjikistan)
Mme Katie Berg (États-Unis)

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR. OUVERTURE DE LA SEANCE

1. La réunion du Comité du PPCR a été ouverte par la chargée de programme des FIC, Mme Mafalda Duarte.
2. Conformément aux dispositions du paragraphe 25 du Règlement intérieur du Comité du SCF, le Sous-Comité a élu parmi ses membres un représentant d'un pays bénéficiaire admissible et un représentant d'un pays contributeur en tant que coprésidents du Comité pour un mandat de 18 mois à compter de la présente réunion.
3. Les pays bénéficiaires admissibles ont élu M. Zafar Mahmoudov (Tadjikistan) pour représenter les pays bénéficiaires admissibles et les pays contributeurs ont élu Mme Katie Berg (États-Unis) pour représenter les pays contributeurs à cette réunion.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. Les membres du Comité du PPCR adoptent l'ordre du jour provisoire distribué sous la cote PPCR/SC.21/1.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR. RAPPORT D'ACTIVITE ET SUR LES RESULTATS DU PPCR

5. Ayant examiné le document PPCR/SC.21/3, intitulé Rapport d'activité et sur les résultats du PPCR, le Sous-comité du PPCR se félicite des progrès accomplis pour faire avancer les activités du PPCR dans les pays pilotes.
6. Le Sous-comité apprécie l'analyse effectuée par l'Unité administrative des FIC, en collaboration avec les BMD et l'Administrateur, sur les réalisations et les résultats, la disponibilité des ressources, l'examen de la réserve de projets et les rapports sur l'évolution du portefeuille.
7. Le Sous-comité prend note de la décision du Comité du SCF (TFC) de suspendre l'approbation de tout financement autre que les financements pour la préparation de projets, jusqu'à ce que le TFC du SCF ait décidé de la marche à suivre lors d'une réunion intersessions du TFC du SCF qui se tiendra au plus tard le 28 février 2018. Pour donner effet à cette décision, le Sous-comité convient de suspendre l'approbation de tout financement au titre du PPCR, à l'exception des financements pour la préparation de projets. Nonobstant cette suspension, le Sous-comité poursuivra l'examen des propositions de projets afin de permettre d'accélérer les approbations une fois que le TFC du SCF notifiera la reprise des approbations de financement.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT DU BHOUTAN AU TITRE DU PPCR

8. Ayant examiné le document PPCR/SC.21/4, intitulé Programme stratégique de résilience climatique (SPCR) pour le Bhoutan, le Sous-comité du PPCR approuve le SPCR en tant que cadre stratégique de haut niveau, tout en notant que le large éventail d'activités couvertes s'étend au-delà du mandat du PPCR.
9. Le Sous-comité rappelle la nécessité de poursuivre l'identification, le classement par ordre de priorité et l'échelonnement dans le temps des projets finançables à mesure que progressera la mise en œuvre du SPCR du Bhoutan.
10. Le Sous-comité encourage le gouvernement du Bhoutan et les BMD à rechercher activement des ressources auprès d'autres sources bilatérales ou multilatérales pour financer le développement et la mise en œuvre des projets prévus dans le plan stratégique.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA GAMBIE AU TITRE DU PPCR

18. Ayant examiné le document PPCR/SC.21/5, intitulé Programme stratégique de résilience climatique (SPCR) pour la Gambie, le Sous-comité du PPCR approuve le SPCR en tant que cadre stratégique de haut niveau, tout en notant que le large éventail d'activités couvertes s'étend au-delà du mandat du PPCR.
19. Le Sous-comité note la nécessité de poursuivre l'identification, le classement par ordre de priorité et l'échelonnement dans le temps des projets finançables à mesure que progressera la mise en œuvre du SPCR pour la Gambie.
20. Le Sous-comité encourage le gouvernement gambien et les BMD à rechercher activement des ressources auprès d'autres sources bilatérales ou multilatérales pour financer le développement et la mise en œuvre des projets prévus dans le plan stratégique.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT DU HONDURAS AU TITRE DU PPCR

21. Ayant examiné le document PPCR/SC.21/6, intitulé Programme stratégique de résilience climatique (SPCR) pour le Honduras, le Sous-comité du PPCR approuve le SPCR.
22. Le Sous-comité demande au gouvernement hondurien de veiller à la cohérence entre le SPCR et le Plan d'investissement dans le cadre du FIP à mesure que progressera la mise en œuvre du SPCR.
23. Le Sous-comité encourage le gouvernement hondurien et les BMD à rechercher activement des ressources auprès d'autres sources bilatérales ou multilatérales pour financer le développement et la mise en œuvre des projets prévus dans le plan stratégique.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT DE MADAGASCAR AU TITRE DU PPCR

20. Ayant examiné le document PPCR/SC.21/8, intitulé Programme stratégique de résilience climatique (SPCR) pour Madagascar, le Sous-comité du PPCR approuve le SPCR.

21. Le Sous-comité encourage le gouvernement malgache et les BMD à rechercher activement des ressources auprès d'autres sources bilatérales ou multilatérales pour financer le développement et la mise en œuvre des projets prévus dans le plan stratégique.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT DU MALAWI AU TITRE DU PPCR

21. Ayant examiné le document PPCR/SC.21/9, intitulé Programme stratégique de résilience climatique (SPCR) pour le Malawi, le Sous-comité du PPCR approuve le SPCR.

22. Le Sous-comité encourage le gouvernement malawien et les BMD à rechercher activement des ressources auprès d'autres sources bilatérales ou multilatérales pour financer le développement et la mise en œuvre des projets prévus dans le plan stratégique.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT DES PHILIPPINES AU TITRE DU PPCR

22. Ayant examiné le document PPCR/SC.21/10, intitulé Programme stratégique de résilience climatique (SPCR) pour les Philippines, le Sous-comité du PPCR approuve le SPCR.

23. Le Sous-comité encourage le gouvernement philippin et les BMD à rechercher activement des ressources auprès d'autres sources bilatérales ou multilatérales pour financer le développement et la mise en œuvre des projets prévus dans le plan stratégique.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT DE LA REPUBLIQUE KIRGHIZE AU TITRE DU PPCR

24. Ayant examiné le document PPCR/SC.21/7, intitulé Programme stratégique de résilience climatique (SPCR) pour la République kirghize, le Sous-comité du PPCR approuve le SPCR en tant que cadre stratégique de haut niveau, tout en notant que le large éventail d'activités couvertes s'étend au-delà du mandat du PPCR.¹

25. Le Sous-comité encourage le gouvernement de la République kirghize et les BMD à rechercher activement des ressources auprès d'autres sources bilatérales ou multilatérales pour financer le développement et la mise en œuvre des projets prévus dans le plan stratégique.

¹ Le gouvernement de la République kirghize a décidé de renommer le SPCR « *Programme d'investissement climatique de la République kirghize* » afin d'assurer que le document s'inscrit dans le cadre de politique générale du pays.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR. PLAN D'INVESTISSEMENT DU RWANDA AU TITRE DU PPCR

26. Ayant examiné le document PPCR/SC.21/11, intitulé Programme stratégique de résilience climatique (SPCR) pour le Rwanda, le Sous-comité du PPCR approuve le SPCR et note une forte cohérence entre le SPCR et le plan d'investissement dans le cadre du FIP.

27. Le Sous-comité encourage le gouvernement rwandais et les BMD à rechercher activement des ressources auprès d'autres sources bilatérales ou multilatérales pour financer le développement et la mise en œuvre des projets prévus dans le plan stratégique.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR. QUESTIONS DIVERSES

28. Notant qu'il n'y a pas de ressources disponibles pour financer la mise en œuvre de projets dans le cadre des SPCR approuvés pour les nouveaux pays pilotes du PPCR, plusieurs pays participants au PPCR ont soulevé la question de savoir si des ressources seront disponibles pour préparer et concevoir des projets, voire des projets stratégiques et/ou critiques identifiés dans le cadre des SPCR approuvés. Les documents de préparation et de conception de projet seront utiles aux pays bénéficiaires du PPCR dans leur recherche de financement auprès d'autres sources. L'Unité administrative des FIC a pris note de cette observation et a informé les pays que seuls 2,8 millions de dollars sont actuellement disponibles pour des dons au titre du PPCR et qu'il n'y a aucune certitude quant à la disponibilité éventuelle de ressources supplémentaires pour des dons. L'Unité administrative des FIC a également souligné que le Sous-comité du PPCR devra décider de l'utilisation ultérieure de ces fonds.

29. Le représentant du Tadjikistan a demandé au Comité de pilotage du PPCR d'examiner la demande d'assistance formulée par son pays pour la mise à jour de son SPCR actuel ou pour la préparation d'un nouveau SPCR.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR. CLOTURE DE LA SEANCE

23. La réunion a été déclarée close le mercredi 13 décembre 2017.